

Septième Assemblée générale annuelle

FONDATION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT INC.

Mercredi 28 octobre 2019, 19 h
Rencontre virtuelle

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Étaient présents (es) :

- Mathieu Boulerice
- Richard Custeau
- Laurence Desgranges
- Julie Dussault
- Éric Labelle
- Martine Lorrain-Cayer
- Louise Lemieux
- Roger Martins
- Paul Payette
- Lucien Raymond
- Pascal Raymond
- Simon Vachon
- Francine Viau

Réunion assistée de : Claudie Boyer

Invitée : Ingrid Savard, RCGT

0. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 19 h 05 par monsieur Mathieu Boulerice, président. Il souhaite la bienvenue à tous.

Il y a 13 membres de la corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts. Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Roger Martins de nommer monsieur Richard Custeau comme président d'assemblée et monsieur Mathieu Boulerice propose madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

2. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président d'assemblée, monsieur Richard Custeau, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de la Fondation. Celle-ci a été acheminée le 7 octobre 2020, soit au moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 23 octobre 2019.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par monsieur Roger Martins.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'ordre du jour est adopté sans modification.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'adoption du procès-verbal sans aucune modification est proposée par madame Francine Viau.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le procès-verbal est adopté sans modification.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Mathieu Boulerice, président s'adresse aux personnes présentes :

Chers Partenaires,
Merci de vous être connectés afin d'assister à notre AGA.

La dernière année de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat s'est bien déroulée malgré l'annulation de plusieurs activités dues à la pandémie de la Covid.

Malgré cette pandémie et l'annulation de notre plus importante activité de financement, notre tournoi de golf annuel, la Fondation a continué d'effectuer sa mission et a permis d'aider et soutenir de nombreuses familles. C'est grâce à vous, partenaires présents ce soir, et aux autres partenaires de la Fondation qui n'ont pu être des nôtres, que la Fondation a pu continuer à réaliser sa mission.

Comme vous pourrez le constater au cours de la présentation des états financiers, la Fondation a même réussi à maintenir un exercice financier avec un léger excédent, tout en soutenant financièrement plusieurs familles touchées par ces événements.

Au cours de la prochaine année, des défis importants devront être relevés par la Fondation afin de continuer d'aider les familles et l'école. Pour continuer à soutenir la Fondation, plusieurs nouveautés vous seront proposées afin de continuer votre partenariat avec la Fondation.

Un gros merci à vous, chers partenaires, de votre soutien envers la Fondation afin de lui permettre de continuer ses actions futures

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS D'ATTRIBUTION

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, fait la présentation du rapport d'activités d'attribution.

Elle rappelle à l'assemblée les trois types de bourse que la Fondation octroie :

- Bourses de soutien
- Bourses de dépannage
- Bourses projet école

Un montant du budget d'exploitation est alloué à chaque type de bourses :

- Bourses de soutien = 54 000 \$
- Bourses de dépannage = 16 000 \$
- Bourses projet école = 20 000 \$: 5 000 \$ + 15 000 \$

Madame Boyer décortique les sommes accordées et dépensées pour chaque type de bourse pour l'année 2019-2020.

Attribution des **bourses de soutien** 2019-2020

- 20 demandes ont été reçues
- 14 ont été accordées
- Somme totale octroyée = 38 439,00 \$ sur 54 000 \$

Attribution des **bourses de dépannage** 2019-2020

- 8 demandes ont été reçues
- 8 demandes ont été accordées
- Somme octroyée = 21 984,45 \$ sur 16 000 \$ - balance prise dans le budget des bourses de soutien non dépensé

Attribution des **bourses projet école** 2019-2020

- 7 demandes reçues – dont 1 projet majeur
- 5 demandes accordées – dont 1 projet majeur
- Somme octroyée = 18 254 \$ sur 20 000 \$
- Somme dépensée = 16 758,80 \$

Elle mentionne que les sommes dépensées sont moindres que celles octroyées puisqu'un projet n'a pu être réalisé dû à la fermeture de l'école en période de pandémie.

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE SOUSCRIPTION

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice, présente le résumé des activités de souscription qui ont été tenues par la Fondation ou en collaboration avec la Fondation.

Elle explique qu'à la suite de la pandémie, une seule activité de financement soit la Vente Avalanche a été tenue.

Comme plusieurs activités devaient se tenir au printemps, comme le tournoi de golf prévu le 15 mai, elles ont dû être annulées.

Il en est de même pour les activités dites partenaires de la Fondation soit les activités organisées par différentes instances de l'École qui choisissent de remettre leur profit à la Fondation.

Le Défilé de mode du cours entrepreneuriat 5e secondaire n'a pu avoir lieu en mai ainsi que l'édition 2020 de la Course MXC prévue en juin.

Vente Avalanche 2019

- 2e édition
- Du 3 au 6 octobre 2019
- De 15 % à 10 % des profits des ventes sont remis à la Fondation

4 367,65 \$ ont été remis par Avalanche à la Fondation ESMC à la suite de ce week-end de vente.

8. PRÉSENTATION ET APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Ingrid Savard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers pour l'exercice 2019-2020. Elle résume les activités de l'année ainsi que les revenus et dépenses de la Fondation pour cette année financière.

Aucune question n'est posée à la suite de la présentation.

Monsieur Roger Martins propose l'adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020 tel que présenté. Monsieur Pascal Raymond appuie la proposition.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. NOMINATION D'UN EXPERT COMPTABLE

Il est proposé par monsieur Mathieu Boulerice de retenir la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme expert-comptable de la Fondation pour l'exercice 2020-2021.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par monsieur Roger Martins de donner quittance complète et entière aux administrateurs de la Fondation École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2019-2020.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Mathieu Boulerice de nommer monsieur Richard Custeau comme président d'élection et madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Conformément aux règlements généraux, monsieur Custeau annonce que les sièges 1 à 5 sont à élire les années paires.

De ces cinq postes, deux sont comblés par des représentants soit un membre provenant du comité de parent de l'École (siège 1) et un membre provenant du conseil d'administration de l'École (siège 2). Madame Julie Dussault occupe le siège 1 alors que le siège 2 est occupé par monsieur Lucien Raymond.

Il n'y a donc que trois postes en élection afin de combler ces six sièges.

Le président d'élection mentionne que les trois personnes déjà en poste ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat. Il s'agit de madame Louise Lemieux (siège 3), madame Martine Lorrain-Cayer (siège 4) et madame Marie-Christine Saran (siège 5).

Aucune autre candidature n'a été reçue et personne ne signifie son intérêt à ce moment.

Le président d'élection propose donc la clôture des mises en candidature.

13. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Étant en mode virtuel, il n'y a pas d'ajournement de l'assemblée et tous les participants demeurent présents pour la tenue des élections des postes d'officiers au sein du conseil d'administration de la Fondation.

Madame Francine Viau propose de reconduire chacun des officiers dans leur poste soit

Madame Laurence Desgranges au poste de secrétaire.

Monsieur Pascal Raymond au poste de trésorier.

Madame Louise Lemieux au poste de vice-présidente attribution.

Madame Marie-Christine Saran au poste de vice-présidente souscription.

Monsieur Mathieu Boulerice au poste de président.

Chacun des candidats accepte la reconduction de leur poste d'officier.

14. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

Monsieur Richard Custeau, président d'élection, présente les nouveaux membres du CA et leur poste respectif.

Mathieu Boulerice	membre ancien	Président
Louise Lemieux	membre ami	Vice-présidente attribution
Marie-Christine Saran	membre ancien	Vice-présidente souscription
Pascal Raymond	membre du personnel	Trésorier
Laurence Desgranges	membre ancien	Secrétaire
Richard Custeau	membre de la direction	Administratrice
Julie Dussault	membre représentant Comité de parents	Administratrice
Martine Lorrain-Cayer	membre ancien	Administrateur
Lucien Raymond	membre représentant CA de l'École	Administrateur
Simon Vachon	membre ancien	Administrateur
Francine Viau	membre ami	Administratrice

Le président d'élection félicite les nouveaux membres élus au conseil d'administration de la Fondation.

15. VARIA

Monsieur Roger Martins félicite les membres du conseil et les remercie pour leur implication au sein de la Fondation ESMC.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Francine Viau propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La levée de l'assemblée générale a lieu à 19 h 35.

Madame Claudie Boyer
Secrétaire d'assemblée

Monsieur Richard Custeau
Président d'assemblée